

n>>>klvl



SYNTHÈSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'Animateur Loisirs Tourisme propose, adapte et anime des activités de loisirs tous publics en veillant à la qualité des prestations proposées.

DEUX BLOCS DE COMPÉTENCES CERTIFIANTS :

CCP 1 : Contribuer à la conception d'animations loisirs.

CCP 2 : Animer des activités de journées et de soirées.

Possibilité d'acquisition de la certification par le cumul des blocs de compétences
(Certificats de Compétences Professionnelles)

ACCESSIBILITÉ :

- ✓ Tout âge (18+)
- ✓ Public sans emploi ou salarié CDD/CDI
- ✓ Personne en situation d'handicap

MODALITÉS :

- ✓ Présentiel et *Blended-learning*
- ✓ Entrées et sorties permanentes
- ✓ Plusieurs rythmes possibles
- ✓ Différents plateaux techniques en France

DISPOSITIFS D'ACCÈS :

CPF de transition professionnelle (CPFTP)
Compte Personnel de Formation (CPF)
Contrat de Professionnalisation
Contrat d'Apprentissage

Plan de développement des compétences
Financement personnel (contrat de formation)
Dispositifs Pôle Emploi
Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)
...

CODES : CPF : 312345 - Formacode : 42623 - RNCP : 32350 - NSF : 334t - ROME : G1202

Nexlevel 13 rue des demi journaux 67130 NEUVILLER LA ROCHE bas rhin.

Siret 91808493000018

DA 44670721167



MÉTHODES D'ÉVALUATIONS

Quiz (QCM, Vrai Faux, QCU...)
Évaluations en cours de formation (ECF)
Mises en situation
Création de projet
Entretiens

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Classe inversée, pédagogie active
Apports théoriques et études de cas
Exercices d'application, vidéos d'illustration,
témoignages de professionnels

ACCOMPAGNEMENT

Individualisation du parcours de formation
Vérification de la conformité de l'action au regard des attentes de l'apprenant
Accompagnement allant du premier contact jusqu'à l'obtention de la certification, par la planification d'entretiens individuels tout au long du parcours de formation, l'accompagnement de l'apprenant à la préparation de l'examen et un tutorat individuel en e-learning

BLENDED-LEARNING : Plateforme de e-learning

Une plateforme en ligne dédiée à la formation à distance sera mise à disposition, proposant :

- Accompagnement pédagogique individuel (tutorat et référent pédagogique), tutorat technique et accompagnement dans la préparation de l'examen
- Contenu varié, interactif et téléchargeable : apports de cours, quiz, exercices, synthèse...etc
- Accès à des cours vidéo
- Outils de communication entre apprenants (forums de discussions) et tuteur (messagerie personnelle)

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Publics en reconversion, évolution, certification
Étude du parcours (CV), du projet professionnel individuel
Entretien (en présentiel ou téléphone) et positionnement pédagogique

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Titre Professionnel du niveau 4, Ministère chargé de l'Emploi, inscrit au RNCP, épreuve de validation devant un jury composé de 2 professionnels du métier, habilité par la DREETS.

Durée de l'épreuve : 1h50min

Contenu : Rédaction d'un dossier professionnel, présentation d'un projet réalisé en amont de la session, entretien technique, et entretien final.

Tarifs et devis sur demande, après validation du profil et du projet professionnel par nos équipes.



FICHE DU MÉTIER

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR LOISIRS TOURISME

L'Animateur Loisirs Tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.

L'Animateur Loisirs Tourisme participe ou adhère au projet d'animation de l'établissement et à l'élaboration du programme d'animation. Il propose et élabore des animations à partir d'activités ou de combinaisons d'activités, en favorisant l'ambiance, la création de liens entre les participants et avec le territoire, la réponse aux besoins et aux motivations des différents publics, la participation du plus grand nombre.

L'Animateur Loisirs Tourisme imagine ou adapte des activités dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et du sport. Il prévoit le contenu et les supports des activités, s'assure de leur mise en sécurité et anticipe les besoins matériels et humains.

L'Animateur Loisirs Tourisme assure la promotion des animations en direct ou en créant des supports de promotion multimédias et en les diffusant y compris via les réseaux sociaux et les outils numériques en veillant à respecter le cadre légal.

L'Animateur Loisirs Tourisme prépare, installe et anime seul ou en équipe une activité ou une combinaison d'activités. Il participe à des animations collectives et des spectacles, en coordonnant sa contribution avec celles des autres membres de l'équipe. Il veille à créer et maintenir l'ambiance souhaitée.

Il assure la partie technique d'une animation (son, éclairage, régie...) et contribue à l'installation, l'entretien et aux petites réparations des matériels.

L'Animateur Loisirs Tourisme contribue à la gestion des achats et des prestations externes, suit et respecte le budget alloué.

Il s'assure de la qualité des animations proposées et de la satisfaction des participants.

L'Animateur Loisirs Tourisme intervient dans des établissements touristiques et de loisirs accueillant de la clientèle en prestation à la journée ou en séjour. Il peut intervenir dans des structures médicosociales ou périscolaires.

Suite d'étude possible :

Titre RNCP de Responsable d'Établissement Touristique (Niveau 6, bac+3)



CONTEXTE DE RÉALISATION

L'Animateur Loisirs Tourisme travaille seul ou au sein d'une équipe parfois avec des prestataires externes. Il peut travailler en amont de la saison touristique. Il est amené à se déplacer en journée sur des petites distances pour des animations en dehors de l'établissement.

L'Animateur Loisirs Tourisme travaille à temps plein ou à temps partiel, le plus souvent en tant que saisonnier. Les horaires peuvent être variables et peuvent comprendre des soirées, des week-ends et jours fériés. La rémunération est fixe.

L'emploi demande une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation.

D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

L'attestation aux premiers secours et le permis de conduire B sont nécessaires pour certains employeurs pour l'encadrement de groupes.

Dans le cadre de sa pratique, l'Animateur Loisirs Tourisme est amené à travailler avec une clientèle étrangère. Dans ce cas, la langue commune est l'anglais. Il pratique l'anglais au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères.

Les différents secteurs d'activités concernés

- Villages vacances
- Hôtel-clubs
- Clubs de vacances
- Résidences de tourisme
- Résidences hôtelières
- Parcs résidentiels de loisirs
- Campings
- Camping-clubs
- Parcs de loisirs
- Parcs à thème
- Parcs aquatiques
- Parcs récréatifs
- Casinos
- Maisons de retraite médicalisées et de séjours
- Résidences services seniors
- Entreprises de loisirs et de spectacles
- Centres de loisirs
- Centres de vacances
- Centres d'accueil périscolaires
- Centres d'accueil intercommunaux
- Prestataires de service en animation
- Stations touristiques montagnardes et de littoral
- Sociétés d'organisation d'événementiels

Les types d'emplois accessibles

- Animateur polyvalent
- Animateur généraliste
- Animateur adultes
- Animateur d'activités culturelles et ludiques
- Animateur de journée
- Animateur jeux
- Animateur de soirée
- Animateur disc-jockey
- Animateur chanteur
- Animateur micro
- Animateur mini-club
- Animateur découverte
- Animateur enfants et adolescents
- Animateur temps d'activités périscolaires
- Animateur station
- Animateur événementiel



PROGRAMME DÉTAILLÉ

CCP 1 - Contribuer à la conception d'animations loisirs.

CP 1 - Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics

- Participer ou adhérer à la conception d'un projet d'animation, contribuer à l'élaboration d'un programme à partir du potentiel de la destination touristique et de l'établissement,
- Proposer des idées d'activités loisirs correspondant au projet d'animation, au projet pédagogique, voire à une offre commerciale en fonction de l'établissement et des attentes des différents publics,
- Concevoir un programme sur une période donnée en tenant compte du budget et des éventuels objectifs financiers,
- Combiner et adapter différentes formes d'activités dans l'objectif de favoriser la découverte, de créer du lien, une ambiance, des souvenirs, une animation apportant une valeur ajoutée aux activités proposées.

CP 2 - Créer des animations loisirs pour différents publics

- Créer des animations pour des publics aux attentes identifiées à partir du projet et du programme d'animation, dans le but de susciter l'intérêt, l'adhésion et la participation des clients,
- Définir les objectifs de l'animation (découverte, socialisation, coopération, compétition...),
- Imaginer une animation à partir d'expériences, de recherches documentaires ou de terrain, de séances de créativité,
- Préparer des contenus (règles, scénario...), des supports, des décors,
- Rédiger une fiche activité en précisant les démarches, les situations d'animation, les besoins en matériels, les consignes de sécurité... en tenant compte d'un budget, d'une durée et d'un lieu.

CP 3 - Promouvoir des animations loisirs

- Promouvoir les animations en français et en anglais, à partir du programme des animations de l'établissement, de sa politique de communication et de sa charte graphique,
- Réaliser des outils de promotion adaptés aux publics cibles (affiches, clips vidéo, montage photos, messages...) et les diffuser (affichage, site Internet, blog, mail, SMS, réseaux sociaux...) dans le cadre légal,
- Informer directement les clients lors d'un cocktail de bienvenue, d'une annonce générale, d'une animation afin de susciter la participation du public.



CCP 2 - Animer des activités de journées et de soirées.

CP 4 - Animer des activités de journées pour différents publics

- Préparer et installer une animation avant l'heure prévue (matériels, décors...) en fonction du programme d'animation, dans le but de répondre aux besoins de détente, de divertissement, de découverte, de dépense physique ou de convivialité des clients,
- Accueillir les participants, leur donner des informations sur le déroulement, les règles éventuelles, les consignes à respecter,
- Animer l'activité, y compris en anglais, selon de déroulement prévu et en l'adaptant au public présent,
- Favoriser la participation du public par l'interactivité et la sollicitation individuelle ou collective,
- Évaluer les résultats.

CP 5 - Animer des activités de soirées pour différents publics

- Préparer et installer une soirée à partir du programme des animations de soirées, dans le but de répondre aux besoins de détente, de dépense physique, de divertissement, de découverte ou de convivialité des clients,
- Participer à une animation collective (soirée thématique, repas festif, spectacle...) en coordonnant sa contribution avec celle des autres membres de l'équipe,
- Assurer éventuellement un support technique (sonorisation, éclairage, régies...),
- Animer une soirée en annonçant les événements y compris en anglais,
- Organiser les activités en sollicitant la participation du public, en endossant le rôle de meneur, de modérateur, d'arbitre, en créant et en maintenant l'ambiance souhaitée,
- Évaluer l'animation et la satisfaction des publics.

CP 6 - Assurer la logistique des animations loisirs

- Participer à la gestion des achats (équipements et matériels) et à la commande des prestations externes à partir du programme d'animations journées et soirées et du budget d'investissement et de fonctionnement de l'établissement,
- Monter une régie son, lumière ou vidéo mobile en intérieur ou en extérieur et assurer les réglages scéniques,
- Effectuer de petites réparations ou faire appel à des spécialistes pour des réparations plus importantes,
- Entreposer et entretenir le matériel afin d'assurer une qualité de prestation continue tout au long de la saison touristique.



LIEUX DE FORMATION

Au sein de nos différents plateaux techniques en France (nous consulter)

MATÉRIELS/SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports digitaux et numériques
- Accès Internet individuel
- Plateforme NXLVL



PÉRIODE EN ENTREPRISE

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Cette formation est compatible avec un contrat d'apprentissage, permettant à l'apprenant de bénéficier d'une expérience professionnelle concrète, sur le terrain, avec des mises en situations réelles (25% du temps dédié à la formation, 75% à l'entreprise).

Des calendriers de formation sur-mesure sont élaborés au cas par cas.

Avec l'apprentissage, l'apprenant bénéficie d'une prise en charge de la formation.

Sont bénéficiaires :

- Les Jeunes de 18 à 29 ans révolus en vue d'acquérir une qualification professionnelle
- Les travailleurs handicapés de tout âge.
- Les sportifs de haut-niveau inscrits sur la liste arrêtée par le Ministère chargé des Sports (cf. alinéa 1 de l'article L.221-2 Code du sport)

STAGE EN ENTREPRISE

La période de stage est calculée sur la base du temps de formation théorique. Elle est donc intégrée, sur un plan réglementaire, dans le cursus de formation. Elle permet à l'apprenant de se confronter à la réalité du terrain et de l'aider à élaborer son projet professionnel dans une structure touristique, de concevoir un document et de le présenter à l'examen final.



RECOMMANDATIONS

Compétences bureautiques :

Dans toute formation moderne, l'outil informatique est utilisé au quotidien pour garantir une optimisation du temps et la qualité des contenus. La progression pédagogique de votre cursus impose certains prérequis sur lesquels nous vous invitons à faire le point avant l'entrée en formation :



Niveau Opérationnel



Niveau Opérationnel



Niveau Opérationnel

Compétences rédactionnelles :

La formation implique la production de nombreux documents professionnels (rapports, dossiers, évaluations...) pour lesquels des bases rédactionnelles sont nécessaires.

La formation ne prévoit pas de temps consacré à ces bases, pour lesquelles un travail personnel doit être mené en cas de difficultés personnelles connues ; ces dernières pouvant nuire au résultat face aux jurys le jour de l'examen. Office permettant à chacun de s'assurer de posséder les prérequis.

n>>>klvi

